

Brienon-sur-Armançon

Vers une intercommunalité cantonale et extra-cantonale

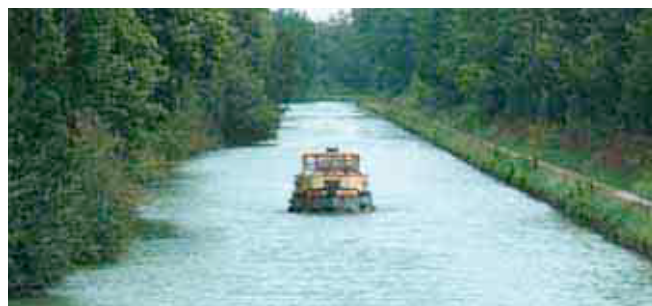
Jean-Claude Carra estime la création d'une structure intercommunale nécessaire pour apporter de nouveaux services, renforcer l'efficacité des services existants, bénéficier de nouvelles aides et être « écouté, entendu et respecté ».

« Brienon soutient ses archers aux Jeux de Pékin », indique la banderole à l'entrée de la commune. Plus que la ville, c'est tout le canton qui encourage les licenciés de la section tir à l'arc de la Sentinelle : Bérangère Schuh

bien sûr, médaille de bronze par équipe, mais également Stéphane Gilbert et Fabrice Meunier. Jean-Claude Carra, conseiller général du canton, aimerait voir se développer la même dynamique autour de l'intercommunalité, dont il a

fait l'un des axes majeurs de sa campagne : « Nous devons choisir, pendant qu'il est encore temps, les opportunités de l'intercommunalité avant que les communes de notre canton ne soient éclatées et absorbées par décisions administratives dans des intercommunalités qui ne leur laisseraient aucun pouvoir de décision et risqueraient d'avoir de forts impacts financiers sur leurs habitants. » Il tient d'ailleurs à rappeler que « l'intercommunalité existe déjà dans les faits »...Et cite plusieurs exemples : la sécurité assurée par une communauté de brigade de gendarmerie Brienon/

Migennes ; le Trésor public par une communauté Saint-Florentin/Brienon ; la gestion de la crèche de Chailley par la participation, notamment financière, des communes dont les habitants utilisent les services ; la gestion des réseaux électriques communaux par des syndicats d'électrification ; celle du Créanton (rivière) par une intercommunalité regroupant les communes traversées ; celle encore des bois d'Epoisses et des chemins communaux par un groupement constitué par les communes concernées...



Un SIVOM avant la fin de l'année

Le conseiller général évoque également la gestion des ordures ménagères et des déchets, assumée par un SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique) regroupant toutes les communes du canton ainsi que celle d'Hauterive : « L'intercommunalité était la solution car le dispositif de tri sélectif n'existe pas en dessous de 5 000 habitants. Donc une commune de 800 habitants seule ne peut rien faire. La première déchetterie intercommunale vient d'être inaugurée, et j'espère que nous en créerons une deuxième. Grâce à cela nous avons maîtrisé le taux de la taxe sur les ordures ménagères et il y a de moins en moins de dépôts sauvages. Que du positif... »

Autre exemple : depuis un an, l'intercommunalité se développe autour de l'animation et de l'enseignement musicaux. « Nous avons créé le SIVU de La Clef de Fa (encore un SIVU dans le canton), qui à terme s'élargira au théâtre, voire à la danse. » Et plus encore... Car d'ici la fin de l'année, un

SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple) sera créé à partir de ce SIVU. « Ce SIVOM constituera la base véritable de notre future intercommunalité, indique Jean-Claude Carra. Il aura pour compétences la musique, la danse, le théâtre, le multisport (une école multisport à destination des 6-12 ans a été créée à la rentrée de septembre), et pourquoi pas l'assainissement (qui pourrait associer les communes de Brienon, Bligny et Eson autour de la création d'une nouvelle station d'épuration à Brienon), la voirie, le portage des repas à domicile (une association entre Brienon et Saint-Florentin, communes qui rencontrent les mêmes problèmes de gestion financière, pourrait se mettre en place), la mise en commun de matériels, etc. »

Les principes de cette intercommunalité : « Le nombre de représentants sera le même pour chaque commune adhérente, il n'y aura aucune création d'impôts ou de taxes nouvelles (il ne s'agit pas d'une communauté de communes), et chaque commune aura la liberté d'adhérer aux compétences qui l'intéressent (les budgets de chaque activité seront autonomes). »

> LE CANTON EN CHIFFRES

Population : 8 105 habitants

Conseiller général : Jean-Claude Carra

10 communes :

- > Brienon-sur-Armançon : 3 280 hab.
- > Bellechaume : 441 hab.
- > Bussy : 829 hab.
- > Chailley : 609 hab.
- > Champlost : 766 hab.
- > Eson : 338 hab.
- > Mercy : 74 hab.
- > Paroy : 163 hab.
- > Turny : 784 hab.
- > Venizy : 821 hab.

